



septembre 2021

Rencontre du « Réseau Maroc »

- *Le 7 septembre 2021, 14 h -17h*
- *En visioconférence : <https://zoom.us/j/92812059438?pwd=LOZBNXluY05sd1FsN1hqK3VHb1VmQT09>*

Cette rencontre organisée par le pS-Eau s'adresse aux acteurs de la Coopération Décentralisée et Non Gouvernementale (collectivités territoriales et associations françaises), intervenant ou souhaitant intervenir au Maroc dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

L'objectif de cet événement est de vous partager des éléments du cadre sectoriel de l'eau et l'assainissement ; et de vous mettre en lien et vous permettre d'échanger autour de quelques thématiques ciblées, introduites par la présentation de retours d'expériences.

Introduction et cadre sectoriel eau/assainissement – 40 min

Malgré une couverture quasi-totale et l'essor de technologies de pointe en zones urbaines, il subsiste un retard dans les zones rurales, en particulier concernant l'accès à des services d'assainissement.

De plus, bien qu'elles puissent s'appuyer sur les organismes régionaux (ABH, Conseils provinciaux...), les communes rurales, maître d'ouvrage pour l'eau et l'assainissement, sont confrontées à un manque de moyens financiers, techniques et organisationnels pour développer ces services sur les douars de leur territoire.

S'appuyant sur les institutions nationales et locales marocaines et en cohérence avec les stratégies sectorielles nationales, la coopération décentralisée franco-marocaine peut apporter une contribution à la progression de l'accès à l'eau et l'assainissement en zones rurales.

Par ailleurs, le Maroc est particulièrement confronté aux effets du changement climatique, qui accentuent la problématique de la rareté de la ressource en eau. Dans ce contexte, les Agences de Bassin Hydrauliques travaillent à l'élaboration de Plans Directeurs d'Aménagement Intégrés des Ressources en eau (PDAIRES), qui visent à planifier la gestion des ressources à l'échelle des grands bassins versants.

- **Mohammed RIFKI, responsable des secteurs d'eau potable, d'assainissement liquide et des déchets à la DEA / DRSC** : présentation du cadre sectoriel eau assainissement : focus particulier sur les acteurs intervenant en zones rurales – 15 min
 - **Mélodie Boissel** : panorama des actions CDNG au Maroc – 5 min
 - **Rémi Touron** : appui de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse - 5 min
- Discussions/Questions -10 min

1) Thématique « assainissement en milieu rural »- 40 min

L'équipement de zones rurales en services d'assainissement constitue un défi au Maroc (et également en France). Le nombre restreint d'usagers (s'acquittant d'une redevance), l'enclavement des villages, le manque de compétences locales... sont autant de difficultés à relever pour la mise en place et le fonctionnement des services d'assainissement ruraux.

Les systèmes de traitement des eaux usées par filtres plantés de roseaux (FPR) permettent de pourvoir des douars en systèmes d'assainissement performants, à un coût acceptable et avec un niveau de technicité requis limité. Les FPR sont de plus en plus plébiscités au Maroc comme en France.

Cependant, même au moyen de ces solutions extensives, l'assainissement collectif peut s'avérer inadapté dans des douars très peu peuplés. Si la mise en place de latrines dans des lieux publics (écoles) se développe,

l'assainissement non-collectif peut aussi représenter une solution à l'échelle d'une localité, ce qui implique de prendre en compte la problématique de la gestion des boues de vidange.

- **Abderrazak EL HAJRI / Jacques Sibony, « Migration&Développement »** : Les FPR, retour d'expérience pour la mise en œuvre et le fonctionnement – 15 min
- **Raymond Schalk, « A l'Eau Gemeau »** : L'assainissement non-collectif à l'échelle d'un douar, les ambitions d'un projet en cours et les difficultés rencontrées – 15 min

Discussions : 10 min

2) Thématique « la pérennisation des infrastructures – accompagnement à la création d'une gestion communautaire des services EA » - 30 min

Si les acteurs de Coopération Décentralisée et Non Gouvernementale peuvent contribuer à répondre aux besoins des communes rurales, d'une aide financière, matérielle et technique pour la mise en œuvre d'infrastructures d'accès à l'eau et l'assainissement ; il s'agit également de les accompagner dans leur rôle de maître d'ouvrage pour le développement et la gestion de ces services.

En effet, au-delà de la mise en place de systèmes d'approvisionnement en eau ou de collecte et traitement des eaux usées, ainsi que des formations préalables à leur mise en service, les besoins des communes rurales et des associations d'usagers à qui elles délèguent la gestion, portent également sur le renforcement de leurs compétences pour assurer la gestion de ces services.

- **Jean Pierre Mahé, « Experts Solidaires »** : l'accompagnement à la mise en place d'un service eau/assainissement – 15 min

Discussions/Questions -10 min

3) Thématique « l'apport de l'implication des Collectivités Territoriales dans les partenariats » - 50 min

La loi Oudin, en permettant de dédier 1% des budgets eau et assainissement à des actions de solidarité internationales portant sur ces secteurs, renforce les possibilités d'implication pour les Collectivités Territoriales exerçant les compétences eau et assainissement ».

Le savoir-faire des Collectivités Territoriales, en particulier si elles exercent les compétences eau et assainissement (gouvernance locale, maîtrise d'ouvrage, gestion technique, administrative et financière des services eau/assainissement, l'encadrement de prestataires pour la réalisation d'études et de travaux, l'exploitation de services techniques en interne ou via l'encadrement d'un délégataire...), en font des partenaires pertinents pour appuyer les communes rurales dans la création et le renforcement des services eau/assainissement.

- **Elodie Martellière, DAECT** - rôle de l'antenne de la DAECT à Rabat, dispositifs de financement –10 min
- **Raffaella Vimont-Vicary, CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée)** – implication dans la coopération avec la commune urbaine de Tata – 10 min
- **Laure Maton, Montpellier Métropole** – implication dans la coopération avec l'intercommunalité de la vallée de l'Arghen – 10 min
- **Stéphanie Dapsance, Amiens Métropole** : Implication dans la coopération décentralisée avec les provinces de Driouch et Nador - 5 min

Discussions/Questions -10 min